

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 17 (1925)
Heft: 4

Rubrik: Mouvement coopératif

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

silier le contrat. La conférence examina ensuite une série de questions d'organisation interne: propagande, formation professionnelle, éducation syndicale, etc. Les propositions présentées par une commission spéciale furent adoptées à l'unanimité. Les présidents décidèrent en outre, au sujet de l'adhésion des auxiliaires des arts graphiques, de n'admettre que le personnel effectivement occupé dans les imprimeries. Par une résolution adoptée à l'unanimité, la conférence protesta contre l'élévation du prix du pain et approuva la revendication adressée à ce sujet au Conseil fédéral par l'Union syndicale suisse.

Mouvement coopératif

Coopérative suisse de production maraîchère. Le rapport de cette entreprise coopérative pour 1924 vient de nous parvenir. L'année écoulée ne fut pas très favorable, en général, à l'agriculture; l'été pluvieux est encore présent à la mémoire de chacun. Durant toute l'année, la période d'insolation ne fut que de 1420 heures; jamais elle ne fut plus courte si ce n'est en 1889, où elle n'atteignit que 1415 heures. On compte, en 1924, en tout 101 jours de pluie, 182 jours complètement couverts et seulement 23 jours très clairs.

La production totale de la coopérative baissa de 7,410,542 kg à 6,411,905 kg. Presque toutes les principales cultures participent à cette diminution: carottes, pommes de terre, betteraves et céréales. La récolte des pois sucrés fut particulièrement mauvaise, mais compensée presque entièrement par une récolte excellente de haricots. Les pommes de terre ne donnèrent pas autant que l'an dernier; la maladie de ce tubercule se propagea davantage également. La production en céréales diminua de 35 % sur l'année dernière.

Malgré ce mauvais résultat, la coopérative n'enregistre aucune perte en 1924. Au contraire, le boni d'exercice atteint fr. 4663.— après avoir fait d'appréciabiles amortissements.

Mouvement international

Fédération syndicale internationale. La réunion du bureau de la F.S.I des 20 et 21 mars 1925, à laquelle participèrent tous les membres du bureau, a pris entre autres, les décisions suivantes: On demandera aux centrales nationales affiliées quelle est leur opinion sur la constitution d'une Internationale d'éducation ouvrière particulière. La décision quant à l'institution d'un comité syndical international des jeunesse est renvoyée à la prochaine réunion. Le projet de manifeste pour le 1^{er} mai, soumis aux membres, est adopté. On soumettra à la prochaine réunion une proposition concernant les relations internationales. Malgré que la conférence de désarmement soit provisoirement ajournée, la propagande contre la guerre sera poursuivie de la manière dont le conseil général a décidé. Le secrétaire Sassenbach est chargé de rendre visite aux centrales syndicales nationales roumaine et bulgare, après le congrès syndical polonais, qui se tiendra en juin et organisera à cette occasion des réunions dans quelques grands centres industriels. Une discussion eut lieu sur les événements les plus remarquables, relatifs aux pourparlers entre la F.S.I. et le conseil central des syndicats panrusse, survenus après la réunion du conseil central en février. Du fait qu'il n'a pas été reçu réponse à la lettre de la F.S.I., dans laquelle elle faisait con-

naître la résolution du conseil général, on ne put prendre aucune décision. La prochaine réunion du bureau se tiendra les 7 et 8 mai prochains.

La Fédération syndicale nationale du Canada a fait savoir qu'elle avait désigné comme membre du conseil général de la F.S.I. son président Tom Moore et son secrétaire, P. M. Draper, en tant que suppléant.

Fédération internationale des métallurgistes. Après 10 ans d'interruption, la Fédération internationale des métallurgistes édite à nouveau un *Bulletin*, dont le premier numéro est sorti de presse le 1^{er} mars 1925. Il est destiné à resserrer les liens entre les centrales affiliées et à les renseigner sur la situation économique et syndicale de chacun des pays. Son but est d'être plus pratique que théorique. Il paraît actuellement en trois langues, anglais, français et allemand. Le numéro 1 publie les communications du secrétariat et des rapports sur presque toutes les fédérations affiliées. La rédaction en est assumée par le secrétariat international des métallurgistes à Berne.

Etranger

Lettonie. Les syndicats dissidents de Riga, sympathisant avec les communistes, prirent part aux élections municipales du 28 février et du 1^{er} mars avec leur propre « liste de candidats syndicaux sans parti ». Le principe syndical de ces « syndicats » reste toujours le suivant: négliger complètement leur travail syndical et, par contre, affaiblir lors de tout scrutin politique, les forces du prolétariat au moyen de la scission. On mena, cette fois encore, la lutte électorale contre le parti ouvrier socialdémocrate avec la plus répugnante démagogie; on y ajouta même le comble de constituer le « front unique » entre les communistes et les fascistes. Pour stigmatiser ainsi qu'elle le mérite l'attitude des communistes en face du meurtre perpétré par les fascistes sur le jeune sportif Mosak, qui distribuait des manifestes socialdémocrates, ajoutons encore à ce que nous avons déjà dit: Lors des funérailles de Mosak, auxquelles prirent part 50.000 personnes, les dissidents y répandirent un manifeste, dans lequel on dépeint la lutte que mènent les syndicats affiliés à Amsterdam, d'accord avec le Parti, contre les fascistes, comme une « querelle de ménage ». « On ne sait pas à qui incombe le plus de responsabilité dans la mort de Mosak, au Parti socialdémocrate, qui envoya le jeune homme dans les rues, ou au club national fasciste, dont les membres assassinèrent Mosak. »

Le résultat de cette tactique syndicale éclata dans le fait suivant: Dans l'ancien conseil municipal de Riga, les syndicats communistes avaient 13 représentants sur 90; ils n'en ont plus maintenant que 7. Le Parti social-démocrate, qui avait 18 représentants jusqu'ici, en eut 31 après les élections. Le Parti a conquis non seulement 6 sièges sur le clan des « syndicalistes-pure-doctrine », mais aussi 7 nouveaux sièges sur les partis bourgeois.

A peine la bataille électorale était-elle terminée, que les syndicats communistes firent réentendre leur rengaine « front unique ».

Le 3 mars, le comité central des syndicats de Lettonie reçut une requête tendant à faire admettre les syndicats communistes dans le comité central pour le plus grand bien de l'unité de front. Le bureau de la centrale syndicale, réuni le 4 mars, rejeta cette demande « fraternelle ». (F.S.I.)

Tchécoslovaquie. Le *Bulletin officiel de statistique* de la République tchécoslovaque donne les renseigne-